

en ligne en ligne

BIFAO 5 (1906), p. 23-40

Henri Gauthier

Quelques remarques sur la XIe dynastie.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724710922 Athribis X Sandra Lippert 9782724710939 Bagawat Gérard Roquet, Victor Ghica 9782724710960 Le décret de Saïs Anne-Sophie von Bomhard 9782724710915 Tebtynis VII Nikos Litinas 9782724711257 Médecine et environnement dans l'Alexandrie Jean-Charles Ducène médiévale 9782724711295 Guide de l'Égypte prédynastique Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant 9782724711363 Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE) 9782724710885 Musiciens, fêtes et piété populaire Christophe Vendries

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

QUELQUES REMARQUES SUR LA XIE DYNASTIE

PAR

M. HENRI GAUTHIER.

Les deux savants qui se sont occupés en dernier lieu de la XI^e dynastie sont MM. G. Steindorff et James H. Breasted, l'un dans la Zeitschrift für aegyptische Sprache (t. XXXIII, 1895, p. 77-96), l'autre dans l'ouvrage d'Ed. Meyer, Aegyptische Chronologie, p. 156-161, et dans une petite note insérée en 1905 dans The American Journal of Semitic Languages and Literatures, t. XXI, p. 163-166. Je voudrais présenter ici les quelques réflexions que m'a suggérées la lecture de ces trois articles, espérant contribuer ainsi quelque peu à l'éclaircissement de cette période confuse, et aider au classement définitif des pharaons de cette dynastie (1).

I

Je n'ai pas l'intention de revenir sur l'attribution que M. Steindorff a faite de presque tous les Antef connus (sauf deux, le nomarque qui n'a jamais été roi, et l'Antef dont le nom d'Horus est (2) à l'époque intermédiaire entre la XIIe et la XVIIe dynastie (2). Les arguments qu'il a donnés à l'appui de sa thèse sont assez probants, et tout particulièrement celui du style des objets ayant appartenu à ces rois (3), et celui de la forme des prénoms (2) (4), analogue à celle des prénoms de la XIIIe dynastie. Pour les trois Antef dont les musées du Louvre et de Londres possèdent les sarcophages, nous accordons volontiers à M. Steindorff qu'ils doivent être rayés de la XIe dynastie, et rejetés après la XIIe dynastie (5).

⁽¹⁾ Voir aussi la petite note que M. Maspero a publiée au sujet de l'article de M. Breasted dans la Revue critique, 1905, t. II, p. 442-444.

⁽²⁾ A. Z., XXXIII, 1895, p. 90-95.

⁽⁸⁾ Ibid., p. 92-94.

⁽⁴⁾ Ibid., p. 94-95.

⁽⁵⁾ Cette nouvelle classification a été tout récemment adoptée par un jeune savant allemand, M. Max Pieper, dans sa thèse de doctorat intitulée: Die Könige Aegyptens zwischen dem mittleren und neuen Reich (Inaugural-Dissertation, Berlin, 1904); cf. en particulier, p. 1 et p. 12-14.

Quant à l'Antef (, l'argument de la forme du cartouche prénom ne peut pas être invoqué, et M. Steindorff s'appuie pour rejeter ce roi dans la XIIIe dynastie sur les deux faits suivants (1):

Le nom d'Horus de ce roi, † | ou † | ou † | ou te la règle posée par M. Sethe, et suivant laquelle les noms d'Horus et de nebti d'un même roi sont toujours identiques jusqu'à Sésostris II (2), le roi ou est postérieur à Sésostris II et à la XII dynastie. Mais cette règle n'est pas aussi inflexible qu'on veut bien le dire. M. H. Schäfer a montré récemment que deux rois de l'Ancien empire, Khéphren de la IV dynastie, et Ounas de la Ve, avaient eu deux noms différents d'Horus et de nebti (3). Il se pourrait que ou fût une troisième exception à la règle. L'argument n'est donc pas probant.

Un second, plus fort de beaucoup, a été mis en avant par M. Steindorff (4). Le décret daté de l'an 3 du roi , qui a été trouvé par M. Fl. Petrie à Coptos, a été gravé sur une porte au nom de Sésostris Ier; donc le roi a vécu après ce dernier. Le contre-argument de M. Petrie (5), suivant lequel ce décret a été recopié exactement d'après un original plus ancien, ne repose sur rien, et ne saurait en tout cas rien prouver concernant la chronologie respective de

Mais il est encore une autre preuve sur laquelle on n'a pas assez insisté, et qui me semble décider nettement en faveur du rejet de après la XII^e dynastie, c'est la similitude de son nom de nebti avec les cartouches prénoms de certains rois de la XIII^e dynastie. Je crois en conséquence pouvoir encore rayer cet Antef de la XI^e dynastie (6).

Voici donc trois Antef à repousser au delà de la XII^e dynastie, soit dans la XIII^e, soit peut-être dans la XVII^e, comme certains l'ont prétendu.

⁽¹⁾ A.Z., XXXIII, 1895, p. 91-92.

⁽²⁾ A. Z., XXX, 1892, p. 53, note 4.

⁽³⁾ A. Z., XLI, 1904, p. 87-88.

⁽⁴⁾ A. Z., XXXIII, 1895, p. 91-92.

⁽⁵⁾ A history of Egypt, I, p. 136.

⁽⁶⁾ Max PIEPER, op. cit., p. 13, nº 14, range aussi ce roi, qu'il appelle Antef VI, dans la XIII dynastie.

Mais outre le nomarque Antef et l'Horus & connu par la stèle de Drahebou'l-Neggah, dite stèle des chiens, je crois qu'il en est un troisième qui doit être laissé dans la XIe dynastie. Je veux parler du roi de la stèle dans la XIe dynastie. Je veux parler du roi de la stèle ayant sans doute primitivement servi de battant de porte (1). Suivant Mariette, le style de cette dalle est identique à celui de la stèle de Drah-abou'l-Neggah du roi & -Antef, et il en conclut que les deux monuments appartiennent au même roi. Or, ce n'est pas possible, puisque l'un a pour nom d'Horus & , et l'autre de la stèle de Steinens, ce dernier appartient à la XIe dynastie, non à la XIIIe. L'argument de M. Steindorff suivant lequel le nom d'Horus de la stèle de mom d'Horus de la XIIe dynastie (2) n'est pas absolument probant, et l'auteur s'en est bien lui-même rendu compte puisqu'il a déclaré à la fin de son étude, que la question de la place à assigner à ce roi était encore en suspens (3).

Or la nouvelle stèle historique que M. Garrett Chatfield Pier a copiée au cours d'un récent voyage en Égypte, et qu'il vient de publier (4), nous montre nettement que le roi fut le fils et successeur immédiat du roi fut le fils et success

4

⁽¹⁾ Mariette, Catal. des mon. d'Abyd., p. 96, n° 544; cité par Steindorff, loc. cit., p. 88.

^(*) A. Z., XXXIII, 1895, p. 89.

⁽³⁾ Ibid., p. 95, note 3.

^(*) The American Journal of Semitic Languages and Literatures, vol. XXI, n° 3, Chicago, April 1905, p. 159-162, et une planche.

⁽⁵⁾ Aux lignes 12-13, où il est dit que lorsque l'Horus (7) - Antef eut été conduit en paix à Bulletin, t. V.

⁽⁶⁾ The American Journal, vol. XXI, p. 163-166; cf. p. 163, en particulier.

⁽⁷⁾ Revue critique, 1905, t. II, p. 443.

Drah-abou'l-Neggah (1), est intéressante en ce qu'elle semble limiter le champ d'activité de ces deux Antef, le père et le fils, à la région thébaine; aucun monument n'a, jusqu'à présent, été signalé au nom de ces rois, soit dans la Moyenne, soit dans la Basse-Égypte.

En tout cas, je retiendrai ceci comme absolument certain, c'est qu'il faut ranger dans la XI^e dynastie, au moins trois rois Antef, le nomarque, l'Horus , et son fils l'Horus

M. Ed. Meyer a fait remarquer (2) que la liste des Ancêtres à Karnak signalait, après le (1) (n° 12) qui ne fut sans doute jamais roi, trois Horus (n° 13, 14 et 15), à savoir un Mentouhotep et deux Antef (3). L'un de ces Antef, dit-il, est sans doute l'Horus (1) Quant au second, je crois qu'il ne peut guère subsister de doute désormais sur son identité; il n'est autre que le fils du précédent, l'Horus (1) Et précisément, la liste de Karnak qui paraît ici, contrairement à son habitude, suivre un certain ordre chronologique, nous présente les deux Horus Antef immédiatement l'un après l'autre, tandis que tous deux sont au contraire séparés du nomarque par un Mentouhotep. Je proposerai donc de rétablir les quatre premiers noms de la XI° dynastie comme il suit:

- 1° Le nomarque Antef (Ier).
- 2° L'Horus Mentouhotep (I^{er}).
- 3° L'Horus ₹ \P-Antef (II).
- 4° L'Horus ‡-Antef (III).

M. Breasted prétend (4) que la découverte de la stèle de M. Pier modifie l'ordre respectif du nomarque Antef Ier et de l'Horus \(\frac{1}{2} \)—Antef II: « This new stela, dit-il, demonstrates the correctness of the conclusion that the dynasty began with two Intefs, but shows that the first of the two was not the nomarch Intef, as I inferred ». J'avoue ne pas comprendre ce que M. Breasted entend par là. Malgré la nouvelle stèle, le nomarque Antef, par le fait même qu'il porte le simple titre de \(\frac{1}{2} \), tandis que les deux autres ont le titre, supérieur sans doute, de \(\frac{1}{2} \), sera toujours à placer en tête de la dynastie, et à désigner sous le numéro d'Antef Ier.

⁽¹⁾ The American Journal, p. 159.

⁽³⁾ Cf. Lepsius, Auswahl, Taf. I.

⁽²⁾ Aegyptische Chronologie, p. 161-162.

⁽⁴⁾ The American Journal, p. 165.

M. Breasted remarque (1), d'autre part, que le papyrus de Turin ne donne que sept rois pour la XIe dynastie, et qu'avec l'Horus , nous en obtenons huit, ce qui fait reculer d'un rang le nomarque Antef, et l'exclut ainsi très probablement de la liste de Turin. A quoi je répondrai que cette exclusion n'est pas certaine, car il semble bien que le petit Antef, dit du Shatt-er-Rigal, ou encore le vassal Antef, n'ait jamais effectivement régné (2), et que si on ne le compte pas comme un roi, on conserve le chiffre de *sept* noms donné au papyrus de Turin, et que quand bien même nous aurions réellement à exclure le nomarque Antef de la liste officielle des pharaons de la XIe dynastie, il n'y aurait à cela rien d'étonnant, ce nomarque n'ayant jamais revêtu ni les titres ni les insignes de la royauté, et n'ayant emporté dans sa tombe aucun droit à figurer sur les listes officielles royales (3). Du reste, il semble bien qu'il ne faille pas accorder au chiffre de sept rois du papyrus de Turin une importance exagérée, MM. Naville et Hall ayant découvert récemment à Deir-el-Bahari de nouveaux rois Mentouhotep, qui ne semblent guère pouvoir être rangés ailleurs que dans la XIe dynastie (4).

П

Au sujet du seul de ces trois Antef que M. Steindorff consent à laisser dans la XIe dynastie, celui dont le nom d'Horus est \S \ref{p} , et que la stèle de Drah-abou'l-Neggah représente avec ses quatre chiens, je voudrais présenter une autre observation. Il porte sur cette stèle deux noms différents (5): à la ligne 6 de la stèle des chiens, il est appelé \ref{p} \ref{p} \ref{p} , et à la ligne 7, \ref{p} \ref{p} \ref{p} \ref{p} ; une première fois donc An-da, et la seconde fois Antef-da. La première forme est sans doute, comme le dit M. Steindorff, une abréviation par laquelle le signe \ref{p} prend la valeur Antef (6), et le nom de ce roi a subi encore une autre transformation sur la stèle V 3 de Leyde, qui l'appelle (sans cartouche et sans

4.

⁽¹⁾ The American Journal, p. 166.

⁽²⁾ Voir plus bas, p. 30-31.

⁽³⁾ Voir ce que dit à ce sujet Ed. MEYER, Aegypt. Chronologie, p. 161.

⁽⁴⁾ Je tiens ce renseignement de la bouche de M. Legrain.

⁽⁵⁾ Voir MARIETTE, Monum. div., pl. XLIX, et Birch, Transact. of the R. Soc. of Biblical Archaeol., IV, planche entre les pages 194 et 195.

⁽⁶⁾ A. Z., XXXIII, 1895, p. 83.

l'épithète —), $\frac{1}{2}$ $\frac{1}{2}$ $\frac{1}{2}$ $\frac{1}{2}$ $\frac{1}{2}$ $\frac{1}{2}$ $\frac{1}{2}$ $\frac{1}{2}$ $\frac{1}{2}$ $\frac{1}{2}$ dont la pyramide contenait une stèle, où le roi était représenté avec un chien. Le rapprochement de ce roi avec l'Antef-da ou l'An-da de la stèle aux chiens de Drahabou'l-Neggah s'imposait, et M. Steindorff n'a pas négligé de le proposer (3).

Mais ce qu'il n'a pas jugé à propos de nous dire, c'est que M. Lieblein a signalé, il y a longtemps, un roi (4), que M. Wiedemann a identifié avec l'An-âa du papyrus Abbott, et sur lequel il nous a donné un renseignement intéressant : ce serait, d'après un exemplaire du Livre des morts (Papyrus du Louvre, III, 97, col. 7), sous son règne, et non sous celui du roi Ousaphaïs de la Ire dynastie, que le chapitre cxxx de ce recueil aurait été découvert (5). M. Wiedemann ne croit pas du reste à l'identité de ce roi avec l'Antef-âa de la stèle de Drah-abou'l-Neggah, et pense que l'auteur du papyrus Abbott a commis une erreur en disant que la stèle, découverte par Mariette dans la tombe de cet Antef-âa, appartenait à ce roi An-âa (6).

Je serais fort tenté de voir dans cet An-âa qu'on n'a su où placer jusqu'à présent (et dont M. Petrie a fait, en désespoir de cause, un roi supplémentaire, à ajouter aux Antef et aux Mentouhotep de la XI^e dynastie (7)) le même personnage que le roi de la stèle aux chiens, appelé indistinctement Antef-âa ou An-âa, et dont le nom d'Horus était $\mathfrak{F}_{+}^{(8)}$.

En ce qui concerne l'époque à laquelle nous devons placer cet Antef \$\frac{1}{2}\$, tout porte à croire qu'il fut, comme le prouve M. Steindorff (9), le prédécesseur de O-londorde de Mentouhotep, jusqu'ici désigné sous le nom de Mentouhotep III,

⁽¹⁾ LEEMANS, Description raisonnée des monuments égyptiens du Musée de Leyde, p. 264. Cf. E. de Rougé, Rev. archéol., VI, 1850, p. 557 et seq.; BIRCH, Transactions, IV, p. 186, et Steindorff, loc. cit., p. 83.

⁽²⁾ Birch, Rev. archéol., XVI, 1859, p. 267.

⁽³⁾ A. Z., XXXIII, 1895, p. 82.

⁽⁴⁾ Lieblein, Dictionnaire de noms hiéroglyphiques, n° 1355, reproduit par É. Brugsch et Bouriant, Le Livre des rois, n° 134.

⁽⁵⁾ WIEDEMANN, Aeg. Gesch., p. 224.

⁽⁶⁾ Ibid., Supplement, p. 23-24.

⁽⁷⁾ FL. Petrie, A season in Egypt, p. 19.

⁽⁸⁾ Je me demande si la femme dont le nom se trouve sur un des cubes de Tanis (MARIETTE, Monum. div., pl. CIV) sous la forme (Mariette, Monum. div., pl. CIV) aurait pas quelque rapport avec la mère du roi Antef.

et dont M. Breasted a fait Mentouhotep II (1). Les données chronologiques fournies par la stèle V 3 de Leyde, corroborées par la liste royale d'Abydos, sont irréfutables, et l'on ne peut que regretter la trop grande rareté de monuments de cette importance pour faciliter la classification des pharaons aux époques mal connues.

M. Breasted a sans doute interprété ces données d'une autre façon, mais je ne crois pas qu'il ait absolument raison de séparer l'Horus & 4 et le roi Sésostris I^{er} par un aussi grand écart chronologique qu'il le propose (2). Additionnons en effet les dates suivantes:

Règne de l'Horus 🕈 🕆 - Antef II	5 o	+	\boldsymbol{x}	ans
Règne de son fils - Antef III			\boldsymbol{x}	
Règne de O-lentouhotep (III?)	46	+	\boldsymbol{x}	
Règne de OPP-Mentouhotep (IV?)	8	+	\boldsymbol{x}	
Règne d'Amenemhâit I ^{er}	20			
Règne de Sésostris I ^{er}	33			
Total	157	+	x	ans.

Nous obtenons un total de 157 + x ans, dans lequel x ne doit guère avoir une valeur de beaucoup supérieure à la durée du règne de — t-Antef III, laquelle fut sans doute elle-même fort courte, si l'on en juge par le peu de monuments que l'on a de ce roi. En supposant que l'arrière-grand-père du propriétaire de la stèle de Leyde ait été mis en fonctions par \ en l'an 50 de son règne, nous n'aurons plus qu'un écart de 107 + x années entre cette date et l'an 33 de Sésostris le, où mourut son arrière-petit-fils. Cela me paraît être un écart suffisant, en Égypte, pour un intervalle de trois générations. Le chiffre de 163 années (de 2110 à 1947) proposé par M. Breasted (3) est au contraire sensiblement trop fort, car il oblige à admettre des générations de plus de cinquante années chacune.

(1) Dans Ed. Meyer, Aegypt. Chronol., p. 160.

— La stèle nouvelle de MM. Pier et Breasted prouve tout au moins que \$\frac{1}{2}\$ ne fut pas le prédécesseur immédiat de \$\left(\omega\), puisqu'il

fut remplacé par son fils 🚾 🔭 .

- (2) Ibid., p. 160.
- (3) Ibid, p. 166.

D'autre part, il ne me semble pas possible de faire terminer la XIº dynastie avec (), car Sésostris Ier, sur la table d'offrandes en granit rose qui se trouve au Musée du Caire (1), adore le roi () comme son (), c'est-à-dire son ancêtre. Il est vraisemblable qu'il veut par là motiver sa légitimité en se rattachant, comme à son parent, au dernier roi de la XIº dynastie. Je serais donc tenté de placer () tout à la fin de la dynastie, et de faire reculer () vers le début, ainsi que () Mentouhotep. Si l'ont veut maintenir ces deux rois entre Antef-) et la fin de la XIº dynastie, on sera obligé d'aller à l'encontre des données de la stèle de Leyde ou d'allonger démesurément, et contre toute vraisemblance, l'intervalle entre les deux points extrêmes qu'elle nous permet de fixer.

Mais pour en revenir, après cette digression, à l'Horus & qui nous occupe, deux observations, croyons-nous, empêchent de l'assimiler, comme le voudrait M. Steindorff, à l'Antef du Shatt-er-Rigal, près Silsileh (2):

1° Si ce roi \$\forall \text{a}\$ a régné au moins cinquante ans, ce qui semble devoir être déduit de la stèle de Drah-abou'l-Neggah, il est bien invraisemblable qu'il n'ait été, comme le veut M. Steindorff, qu'une sorte de roi inférieur, eine Art Unterkönig (3), ou même simplement un co-régent (4), que Mentouhotep se serait associé vers la fin de son long règne d'au moins quarante-six années. Un simple viceroi ne se serait sans doute pas fait construire une aussi belle tombe que celle de Drah-abou'l-Neggah. Le fait qu'il se présente à nous somptueusement entouré de ses quatre chiens, joint à la longue durée de son règne, nous porte à croire que c'était un des plus puissants souverains de la XIe dynastie, et qu'il égala au moins en splendeur son successeur Mentouhotep (III?).

2° Et d'ailleurs, le petit Antef du Shatt-er-Rigal, coiffé du simple clast orné de l'uræus, et n'ayant pas encore revêtu la couronne, a bien toutes les allures d'un jeune prince héritier rendant hommage à son père, le roi actuellement régnant Mentouhotep (III?). L'hypothèse qu'il a pu être le fils et

⁽¹⁾ Voir plus bas, p. 33 et p. 34, note 1.

⁽²⁾ Voir ce bas-relief dans Eisenlohr, Proceedings, 1881, p. 99 et 100; Petrie, A season in Egypt, no 394, 443 et 489; A history, I,

p. 139, fig. 87; voir aussi Steindorff, A. Z., XXXIII, 1895, p. 87-88.

⁽³⁾ Steindorff, loc. cit., p. 88.

⁽⁴⁾ Ibid., p. 91.

successeur de l'Antef- \(\) \(\) ne peut se soutenir; quelle serait alors en effet la raison d'être de Mentouhotep (III?) sur le relief du Shatt-er-Rigal (1)? Il faudrait admettre qu'il n'est plus le père, mais le grand-père du jeune prince, et par suite qu'il a précédé sur le trône Antef- \(\) \(\), ce qui est rendu impossible par les données de la stèle V 3 de Leyde.

Ne pourrait-on pas penser, naturellement à l'état de simple hypothèse pour le moment, que ce prince Antef était, non l'héritier de Mentouhotep (III?) puisqu'il est certain que son successeur (a) fut un Mentouhotep comme lui, et non un Antef, mais peut-être son fils aîné, mort avant son père, et avant d'avoir jamais régné? Vu la longueur du règne de Mentouhotep (III?) (quarante-six ans au moins) cette hypothèse n'a rien d'invraisemblable. Elle expliquerait d'autre part que le prince porte, avec le cartouche, le titre cestume ni les attributs de la royauté. Mort avant son père, ce prince Antef aurait abandonné ses droits au trône à son frère cadet (a) qui succéda à Mentouhotep (III?) sous le nom de Mentouhotep (IV?) (a).

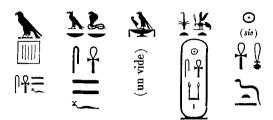
Ш

- (1) Nous savons du reste maintenant que ce fils et successeur fut , t, et il n'est pas vraisemblable que ce dernier soit à assimiler avec l'Antef du Shatt-er-Rigal.
 - (2) Voir plus bas, p. 33.
- (3) Cette explication paraîtra sans doute au moins aussi bonne que celle de M. Breasted,

d'après laquelle l'Antef du Shatt-er-Rigal aurait été détrôné par (, qui lui aurait permis de continuer à régner encore un certain temps, mais comme vassal.

(4) E. de Rougé, Mélanges d'archéologie, n° 1, 1872, p. 36-37.

où il a laissé le récit d'une expédition au pays de Pount, l'an 8 de son règne (1). Son protocole est donné, au début de ce texte, sous la forme suivante :



Ce roi est encore connu par un relief du Shatt-er-Rigal, près Silsileh (2), par une statue trouvée à Saqqarah (3), et par d'autres monuments dont on peut voir l'énumération dans les manuels de MM. Wiedemann et Fl. Petrie. Tout récemment, pendant l'hiver 1902-1903, M. G. Legrain a découvert à Karnak une statue agenouillée en albâtre, dont la tête et le torse manquent, et portant sur la ceinture le nom $\frac{1}{2}$ (4). Le 16 janvier 1904 enfin, le Professeur G. Schweinfurth, a découvert, dans la plaine de Thèbes, à deux ou trois kilomètres au nord-est de la gorge de Biban-el-Molouk, les restes d'un temple dédié au dieu Thoth, et sur deux de ces morceaux, M. Sethe a cru pouvoir lire le nom d'Horus [\$\beta\$] = et le prénom [\$\beta\$] du dernier roi de la XIe dynastie (5).

Quoi qu'il en soit de ce dernier monument, et sans affirmer qu'il appartienne à notre roi plutôt qu'à n'importe lequel des souverains dont le prénom se termine en , il n'en est pas moins certain que le roi () a été un des plus grands de la XI° dynastie. M. Fl. Petrie, on ne sait d'ailleurs pour quel motif, lui avait donné le nom d'Antef (VI?) (6), et l'avait assimilé au prince Antef représenté adorant Mentouhotep (III?) sur le bas-relief du Shatt-er-Rigal, et dont nous venons de parler longuement (7). M. Steindorff a combattu avec raison cette identification, en disant que si Antef n'était, comme c'est probable, qu'un

⁽¹⁾ L., D., II, 150 a.

⁽²⁾ Petrie, A season in Egypt, pl. XIV, n° 359.

⁽⁵⁾ Wiedemann, Aeg. Gesch., p. 221.

⁽⁴⁾ G. LEGRAIN, Rapport sur les travaux exéculés à Karnak en 1902-1903 (dans les Annales

du Service des Antiquités, t. V, 1904, p. 28).

⁽⁵⁾ A. Z., XLI, 1904, p. 23 à 25, et p. 24, note 2.

⁽⁶⁾ A history of Egypt, p. 141.

⁽⁷⁾ Voir plus haut, p. 30-31.

sous-roi, il n'aurait pas eu l'honneur des listes royales (1). Mais il y a contre cette identification un autre argument, et celui-là décisif; c'est que of finance appelait pas Antef, mais bien Mentouhotep. M. Steindorff l'ignorait comme nous tous en 1895 (2).

Mais cela a été signalé une première fois par M. Amélineau (3) en 1896, et prouvé par M. Gardiner en 1904 (4). Une table d'offrandes, trouvée à Abydos, donne en effet l'indication suivante: à droite, le roi a fait ce monument pour son père a gauche, le roi a fait ce monument pour son père a fait

Donc Sankhkere est un Mentouhotep; mais pourquoi M. Amélineau l'appelle-t-il Mentouhotep VI?

Comme M. Steindorff l'a montré (5), on ne connaissait avec certitude en 1895 l'existence que de trois Mentouhotep, dont les prénoms respectifs étaient () telle () t

Mais, depuis le travail de M. Gardiner, est apparu encore un cinquième Mentouhotep, dont M. G. Legrain a trouvé dans la précieuse cachette de Karnak, une statuette assise, en schiste, à la tête malheureusement brisée. Sur le montant gauche du siège, on lit: \\ \frac{1}{2} \left(\frac{1}{2} \right) \frac{1}{2} \right) \\ \frac{1}{2} \right) \

Bulletin, t. V.

5

⁽¹⁾ STEINDORFF, A. Z., XXXIII, 1895, p. 88.

⁽¹⁾ Et pourtant, dès 1875, Pierret (Vocabul. hiérog., p. 466) avait montré que (cf. Legrain, dans les Proceedings, XXVII, 1905, et dans les Annales du Service des Antiquités, t. VI, 1905, p. 284-285).

⁽³⁾ AMÉLINEAU, Les nouvelles fouilles d'Abydos, 1896, p. 12, et Compte rendu in extenso, p. 153.

⁽⁴⁾ Alan H. Gardiner, The name of king Sankh-kere (Proceedings, XXVI, 1904, p. 75-76).

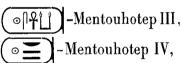
⁽⁵⁾ Loc. cit., p. 78-81.

⁽⁶⁾ G. LEGRAIN, Notes prises à Karnak. Mentouhotep V (dans le Rec. de trav., XXVI, 1904, p. 221).

Au sujet d'une autre classification des divers rois Mentouhotep, celle que M. Breasted a proposée dans l'ouvrage de M. Ed. Meyer, Aegyptische Chronologie (3), et qui est la suivante:

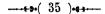


(2) A moins que ce nouveau roi ne soit à



rejeter, comme les trois Antef des sarcophages de Paris et de Londres, à l'époque confuse qui s'étend de la XIII° à la XVII° dynastie, et qu'il ne soit voisin de la reine Mentouhotep et du roi Dhwti-Thot, signalé pour la première fois par M. Erman (A. Z., XXX, 1892, p. 45). — C'est l'avis exprimé par M. Percy E. Newberry (Proceed., XXVII, 1905, p. 103), qui allègue en faveur de cette hypothèse la présence du dieu Sébek sur la statue de Karnak. — Mais, outre que cet argument n'est pas très probant, le style de la statue de Karnak ne semble pas autoriser cette hypothèse.

(5) Page 160.



nous avons déjà fait observer (1) qu'il ne nous semblait guère possible de placer (2) à la fin de la XI^e dynastie, après (3) (3) (4) (5).

Nous remarquerons en outre que cette liste ne tient aucun compte de Mentouhotep V.

Enfin la découverte par MM. Naville et Hall à Deir-el-Bahari, pendant l'hiver 1904-1905, d'un nouveau roi Mentouhotep, dont le prénom est La forme du cartouche-prénom de ce roi, et surtout sa présence à Deir-el-Bahari, près du temple funéraire de (o - 1) et du temple de (o | 4 | 1 présumer qu'il appartient bien à la XIe dynastie, et non à la période de transition entre la XII^e et la XVIII^e dynasties. Dans ces conditions, il est bien difficile de placer tous les Mentouhotep dans le cadre relativement si étroit, et déjà si bien rempli, de la XIe dynastie, sans admettre l'existence de deux dynasties contemporaines et rivales, d'un côté celle des Antef et de l'autre celle des Mentouhotep. Si l'on remarque que nous n'avons jusqu'ici aucun indice de filiation directe entre un Mentouhotep et un Antef, ou inversement, on ne manquera pas de penser que notre hypothèse n'a en soi rien d'inadmissible ni d'invraisemblable. Et n'aurait-elle pas le grand mérite de donner une explication rationnelle de la scène du Shatt-er-Rigal, où sans doute un Antef vaincu rend hommage à - Mentouhotep vainqueur?

Quoi qu'il en soit de cette opinion, je crois qu'il est encore trop tôt pour tenter une classification quelconque des six Mentouhotep, sur deux desquels nous ne possédons à l'heure actuelle aucun renseignement en dehors de leurs noms et protocoles.

IV

M. Steindorff, dans l'article sur la Xle dynastie auquel nous nous référons si souvent, a dit que le roi ()-Antef, dont les obélisques trouvés

(*ibid.*, pl. IV, fig. 6), puisque MM. Naville et Hall (*ibid.*, p. 8) ont prouvé demanière irréfutable que ce prénom était une variante de \bigcirc .

⁽¹⁾ Voir plus haut, p. 30.

⁽²⁾ Egypt Exploration Fund (Archaeological report for 1904-1905, p. 9-10). Je ne parle pas naturellement du roi Mentouhotep \odot

par Mariette à Drah-abou'l-Neggah (1) nous ont révélé l'existence, et qu'il place à la XIII^o dynastie à cause de la dissemblance de son nom d'Horus et de son nom de *nebti*, portait, sur un décret de l'an 3 de son règne, trouvé à Coptos, la variante de nom suivante:

A première vue en effet, il y a assez peu de différence entre et et pour qu'on puisse attribuer ces deux cartouches à un seul et même roi. Or il se trouve que ce sont bien nettement deux rois différents.

Le roi a comme nom d'Horus: † (3) ou † (4), et comme nom de nebti : (5). Si nous examinons maintenant la stèle calcaire trouvée par M. G. Legrain dans le temple de Phtah à Karnak, nous voyons qu'elle est au nom d'un roi dont le protocole est le suivant :

Le nom de *nebti* de notre roi, respective pourrait, à la rigueur, être considéré comme identique à celui de Noub-khopir-re : respective que qu'en réalité il présente avec ce dernier quelques divergences de détail.

Mais si nous observons le tableau qui décore le haut de la stèle, nous y voyons le dieu Amon tendre le signe ? vers le faucon qui surmonte le nom d'Horus ou de double du roi; or ce nom de double est très lisiblement écrit ? , ce qui diffère absolument du ! ? de Noub-khopir-re.

Il est donc certain que nous avons affaire à deux rois distincts, un même souverain n'ayant jamais porté, à ma connaissance, deux noms d'Horus. La

⁽¹⁾ MARIETTE, Monum. divers, pl. La.

⁽²⁾ STEINDORFF, A. Z., XXXIII, 1895, p. 83.

⁽³⁾ MARIETTE, Monum. divers, pl. L a.

⁽⁴⁾ Petrie, Abydos, I, pl. LV, nº 3.

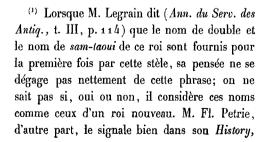
⁽⁵⁾ MARIETTE, loc. cit.

⁽⁶⁾ G. LEGRAIN, Le temple de Ptah-ris-Anbou-f dans Thèbes (dans les Ann. du Serv. des Antiq., t. III, 1902, p. 114).

V

Enfin je voudrais terminer ces quelques notes sur la XIº dynastie, par une remarque concernant un autre roi. Lepsius, dans son Königsbuch (3), mentionne un roi dont le protocole est ainsi établi :

Ce roi, ayant ses noms d'Horus et de nebti identiques, doit appartenir à une époque antérieure à la XII° dynastie.



p. 134, mais en le confondant constamment avec . MAX PIEPER, op. cit., semble ignorer absolument l'existence de la stèle du temple de Phtah à Karnak, et par suite de ce nouvel Antef.

- (2) Voir plus haut, p. 24.
- (3) Taf. XI, nº 166.

Si nous comparons d'autre part ses noms avec ceux de Sankhkere-Mentouhotep

(1) nous voyons qu'ils sont formés de façon absolument identique:

un seul changement du signe † en ‡, permet de passer des uns aux
autres. Donc ces noms doivent appartenir à deux rois presque contemporains. Or, le roi qui a pour nom d'Horus et de nebti | † ;

« celui qui fait vivre ses deux terres » a comme prénom () | † | ;

Ce roi aurait naturellement sa place près de Sankhkere-Mentouhotep (5). Peutêtre fut-il son fils et successeur, le dernier roi de la XIedynastie, qu'Amenemhâit Ier
aurait déposé pour se mettre à sa place et fonder une dynastie nouvelle. Il aurait
régné si peu de temps et aurait exercé le pouvoir d'une façon si peu efficace après
le règne glorieux de son prédécesseur, Sankhkere, l'explorateur du pays de
Pount, que les listes royales auraient tout naturellement négligé son souvenir.
Mais ce n'est là qu'une hypothèse, et tant que nous ne saurons pas si ce roi

ofto fut un Antef ou un Mentouhotep, nous ne pouvons guère le situer
avec certitude. Il n'existe du reste aucun autre renseignement le concernant.

Telles sont les remarques que j'ai cru bon d'ajouter à la dernière étude qui ait été faite sur la XI^e dynastie thébaine, pour compléter ou corriger les indications précieuses de MM. Breasted et Steindorff, en attendant l'heure où il sera permis d'écrire une histoire certaine de cette époque.

Le Caire, le 25 mai 1905.

H. GAUTHIER.

- (1) Voir plus haut, p. 32.
- (3) Lepsius, Königsb., Taf. XI, nº 173.
- (3) Lieblein, Recherches sur la chronologie égyptienne, 1873, p. 53.
 - (4) Livre des rois, nº 139.

(s) Ou tout au moins dans la XI° dynastie, car il se trouve sur la liste des ancêtres à Karnak, voisin de (n° 25). Cf. Lepsius, Auswahl, Taf. I.

NOTE ADDITIONNELLE.

Ces lignes étaient déjà imprimées lorsque j'ai remarqué au Musée du Caire, dans la salle I, une stèle calcaire assez mutilée, achetée par M. Legrain à Louxor, mais provenant, comme la stèle des chiens et la stèle de M. Breasted, de Drah-abou'l-Neggah (1). On y lit à la ligne 3: \[\left\ \frac{1}{2} \right\ \frac{1}{2} \

Il paraît ressortir de ces lignes que le défunt servit sous trois rois, dont le premier fut notre Antef- \S ?; le nom du second manque, mais d'après la stèle de M. Breasted, on peut sans doute le considérer comme le fils de \S ?, l'Horus \Longrightarrow ; le troisième enfin, venant immédiatement avant la liste des titres du défunt, est le fils du second, et son nom d'Horus commence par les signes \bowtie ? Or parmi les rois de la XIe dynastie, il n'y a pas d'hésitation possible : seul le nom d'Horus \bowtie ? \Longrightarrow de Sankhkere-Mentouhotep répond à cette condition. Je crois donc pouvoir proposer, sous toutes réserves, pour la fin de la XIe dynastie, les quatres règnes suivants :

Mais il est possible que le nom d'Horus du deuxième successeur de 3 4 soit

(1) Journal d'entrée, n° 34346.

un Horus nouveau, et non le presente déjà connu. La cassure de la pierre enlève à la stèle n° 34346 du Caire une grande partie de sa valeur.

En tout cas, cette liste des quatre derniers rois de la dynastie, ajoutée aux deux premiers noms que donne la liste de la page 26, nous fournit une succession en apparence certaine et ininterrompue de six noms royaux. — H. G.